

Lyon, le 14 septembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UNE COMMISSION PERMANENTE DE SOUTIEN FACE À LA CRISE

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon, a souhaité élargir le champ d'action de la commission permanente tout en ouvrant cette instance à l'ensemble des groupes politiques. La première de la mandature s'est tenue ce lundi 14 septembre. La commission permanente a adopté une série de délibérations pour faire face à la crise sanitaire du Covid-19. Soutien au secteur social et au monde culturel, mesures économiques et d'insertion la Métropole de Lyon est mobilisé.

La Métropole de Lyon a ainsi décidé de porter **un plan de soutien aux établissements et services sociaux et médico sociaux (ESSMS) métropolitains de la protection de l'enfance**. Ainsi **une prime exceptionnelle Covid-19**, pouvant aller jusqu'à 1 000€ pour une enveloppe globale de 2 millions d'euros, sera versée aux salariés de ce secteur qui se sont fortement mobilisés durant la crise sanitaire. La Métropole met également en place **un fonds de soutien d'une enveloppe maximale de 1 350 000 euros** pour compenser les surcoûts générés pendant la crise. En effet ces établissements ont été largement mobilisés pour pallier à la fermeture des établissements scolaires et des activités périscolaires.

Le nouvel exécutif a également souhaité **renforcer la stratégie de lutte contre la pauvreté**, autour de la mobilisation de 300 acteurs du territoire, avec un budget de 7.3 millions d'euros dont la moitié est pris en charge par la Métropole, en mettant l'accent sur les violences conjugales et intrafamiliales, mais aussi sur la question de l'accès au logement, l'insertion par l'emploi et la formation des travailleurs sociaux.

Dans le domaine culturel la commission permanente a approuvé **l'attribution d'une subvention de fonctionnement exceptionnelle d'un montant de 200 000 euros pour l'organisation de la 12^e édition du Festival Lumière**. Cette aide vient compléter les subventions attribuées par le Grand Lyon, premier financeur du Festival Lumière, et vient pallier au désengagement de plusieurs de ses mécènes privés, dans le contexte de crise sanitaire actuel.

Contacts presse

Nicolas Perez nicolas.perez@grandlyon.com

Régis Guillet rguillet@grandlyon.com

Magali Desongins mdesongins@grandlyon.com

Anaïs Mercier amercier@grandlyon.com